



Compte rendu de l'atelier mensuel des projets - Mai 2016

Date et lieu de la réunion : 17/05/2016 à Betton.

20 personnes présentes (Cf. liste d'émargement en fin de compte rendu)

N.B. : Nadine Lauverjat de Générations Futures n'a pas pu venir faire son intervention en raison des grèves de train.

Ordre du jour :

1. Les actions récentes, en cours et à venir
 2. Organisation du Collectif
 3. Trésorerie
 4. Logo
 5. Internet
 6. Dépliant
-

Compte-rendu :

1. Les actions récentes, en cours et à venir :

A. Soutien à Laurent Guillou et Stéphane Rouxel (Nutréa-Triskalia) au TASS St Brieuc le 9 juin 2016 à 14 h :

Objectif : évaluation de leur préjudice après leur expertise médicale.

Action de soutien à organiser :

- Co-voiturage :

Betton (Parking de la Mairie à 12h15),

Rennes (métro Villejean à 12h15),

Pacé (Pont de Pacé à 12h30),

Montauban-de-Bretagne (12h45 aire de covoiturage RN 12),

Redon (à voir avec Jean Claude).

- Idée de mutualiser les tee-shirts du Space chez Michel pour les mettre lors des actions comme celle-ci.

- Apporter des drapeaux (Daniel H).

- Réaliser une banderole pour le collectif ? A voir plus tard selon le budget.

B. Décision du TASS de Rennes pour Claude Le Guyader et Pascal Brigant (Nutréa-Triskalia)

Le 11 mai 2016, la 9^{ième} Chambre de Sécurité Sociale de la Cour d'Appel de Rennes a une nouvelle fois rendu un jugement favorable pour Claude LE GUYADER et Pascal BRIGANT. La Cour d'Appel considère que « les conclusions portées par l'expert (le Docteur Denis de Thiballier) étant le fruit d'un travail sérieux et documenté et n'étant pas contestées par les parties, il y a lieu de les adopter sans réserves. » Elle ordonne à la MSA Armorique de saisir le Comité Régional de Reconnaissance de Maladies Professionnelles (CRRMP) pour donner son avis sur l'origine de leur maladie.

Après avis du CRRMP, la 9^{ième} Chambre de Sécurité Sociale de la Cour d'Appel de Rennes jugera l'affaire sur le fond, le mercredi 9 novembre 2016.

C. Rencontre avec Raymond POULIQUEN

Pierre l'a rencontré récemment. Raymond ne veut pas laisser les choses impunies dans l'intérêt des autres victimes. Sa stratégie serait de continuer une procédure au pénal. La question est posée du soutien à lui apporter au cas où une procédure est engagée.

N.B. : le prochain congrès Phytovictimes se déroule ce week-end à Montpellier auquel participent S. Le Quéau et L. Guillou.

D. Manifestation internationale contre Monsanto à Rennes, le samedi 21 mai à partir de 12h

Le Collectif a donné son accord pour s'associer à la manifestation.

Action à organiser sur place :

- Diffuser les affiches (exemplaires proposées à la réunion)
- Possibilité de profiter de cette manifestation pour distribuer des tracts (exemplaires proposées à la réunion)
- Possibilité d'une prise de parole ?
- Prévoir l'utilisation des tee-shirts pour manifester la présence du Collectif
- Un point de rendez vous pour le Collectif est donné à **12h30 sur le quai François Mitterrand (Mail), côté Canal**).

E. Relations avec la presse

Plusieurs médias nous ont contactés pour des émissions :

- TV Rennes : interview de Michel, mardi 26 avril : <http://www.tvr.bzh/programmes/tvr-soir-1461688200>
- France 3 Bretagne : débat contradictoire entre Joel Labbé, Jean François Deleume d'une part, et JC Bocquet (UIPP) et T. Coué (FRSEA) d'autre part, samedi 7 mai
<http://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/emission/hd-1-heure-du-debat>
- France 3 Bretagne : reportage sur Armel et Brigitte diffusé aux informations régionales midi et soir, le mardi 10 mai
<http://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/ille-et-vilaine/un-agriculteur-victime-des-pesticides-temoigne-994601.html>
- Radio Kerne (Quimper) : émission en breton avec Raymond et Christiane Pouliquen, pas encore diffusée
- France Info : reportage à propos du glyphosate avec Armel et Brigitte, mardi 17 mai.

Action à mener dans notre organisation :

Diversifier les intervenants du Collectif pour les différentes interviews des medias

F. Soirées ciné-débat

- 18 avril : soirée ciné-débat à Vitré à l'initiative de Vitré Tuvalu. 80 personnes – témoignages de Jean Claude et Nicolas
- 3 mai : soirée ciné-débat à Thorigné-Fouillard à l'initiative de l'association Forum. 80 personnes – témoignages de Armel et Nicolas.
- 11 mai : ciné-débat à Lannion avec les « Plouisy »

Ces rencontres ont permis d'avoir plusieurs contacts, dont de nouvelles victimes (témoignage d'un agriculteur de Nouvoitou).

G. La question des riverains

La question des riverains revient en permanence, notamment lors des débats (beaucoup de retours inquiets – Exemple d'une habitante de Vitré ressentant des odeurs de traitement), mais aussi par courriel avec le témoignage d'un riverain originaire d'Audierne.

A Thorigné-Fouillard, des problèmes se posent autour de l'aménagement du lotissement en proximité directe avec des champs de pommiers qui sont traités. Daniel H. a constaté des traitements dans des conditions de vent fort (+ de 40 km/h). Par ailleurs, la ferme propose la cueillette sur place ce qui pose question sur les effets pour la santé des personnes.

Les utilisations domestiques sont aussi discutées, en pointant les sur-dosages. La loi Labbé ne va agir que sur 10 % des volumes utilisés par les collectivités locales.

Autre problème soulevé, la question des déchets est importante. Les Coopératives Agricoles les récupèrent régulièrement mais on ne connaît pas tout le circuit de récupération des bidons contenant les pesticides.

A noter enfin qu'il faudra s'entendre sur la notion de pesticides, car il y en a les produits chimiques de synthèses et les produits naturels (Purins...)

Action à mener dans notre organisation :

Réunion lundi 6 juin – 20h à Betton – Espace Anita Conti - pour creuser plus en détail cette problématique en questionnant les différents points de vue (riverains, agriculteurs, élus locaux). On évoque la possibilité de retravailler à partir de la vidéo de l'émission France 3 sur les pesticides et de travailler aussi ensemble sur la question des alternatives : il faut voir les moyens de faire évoluer les mentalités, en s'appuyant sur de possibles médiations locales, comme en Corrèze à Allasac.

2. Organisation du Collectif

Le groupe de coordination s'est réuni. Il opte pour un fonctionnement souple et un partage collectif des tâches. A ce stade, les responsabilités sont partagées ainsi :

- Brigitte et Henri assumeront en commun la fonction de trésorier
- Yvette, celle de la communication externe en lien avec Michel et celle de la formation
- Gilles et Marie-France, la partie secrétariat et vie de l'association

L'essentiel du travail et des décisions sera fait au cours de la réunion mensuelle des groupes projets (ou l'atelier mensuel des projets). Le groupe de coordination interviendra pour des décisions rapides. Il sollicitera également les référents des différents projets en cours.

3. Trésorerie

A. Choix de la Banque :

Pour leurs caractéristiques éthiques intéressantes, il est décidé de contacter le Crédit coopératif et la NEF. Le groupe de coordination est mandaté pour choisir dès que possible entre les deux.

Démarches faites les 18 – 19 mai, après la réunion de mardi :

Henri a pris contact avec ces 2 banques. Ces contacts n'ont pas été satisfaisants :

- La NEF est en cours d'évolution : elle n'est plus partenaire depuis quelques semaines du Crédit coopératif et n'est plus en mesure de proposer la possibilité d'utiliser un chéquier ou une carte bancaire, avant la fin 2017 ou le début 2018. Ceci pose d'évidents problèmes pratiques
- Le Crédit coopératif n'accepte pas de négocier le tarif mensuel qui s'applique aux associations dont le budget est inférieur à 200 000 €.

Sachant que :

- plusieurs personnes ont suggéré de se tourner vers la Banque postale
- en dépit de certaines réserves faites lors de la réunion de mardi 17 avril, que les appréciations faites sur le caractère éthique des activités de la Banque postale ne sont pas défavorables
- que les tarifs pratiqués pour les associations pour les services compte + chéquier + consultation Internet s'établissent à 4.25 € par mois
- et qu'elle propose des services de proximité facilitant les relations courantes

Le groupe de coordination a choisi la Banque postale comme organisme bancaire pour héberger le compte du Collectif.

B. Signatures :

Il est décidé de donner mandat au Président et aux deux trésoriers pour effectuer toutes les opérations en banque au nom du Collectif, et, en conséquence, d'avoir la signature.

C. Moyens financiers :

Il sera urgent de définir les moyens d'augmenter notre trésorerie. Pour l'instant, nous avons très peu de trésorerie (environ 300 €). Il est décidé de lancer dès ce soir l'appel à cotisations (Des bulletins d'adhésion sont remis, les participants étant invités à les compléter avec un chèque correspondant au montant de l'adhésion).

4. Logo

Philippe rappelle que pour choisir, il faut se projeter sur ce que sera l'association dans quelques années.

Après la présentation de l'ensemble des propositions, il est décidé à la majorité des participants, de retenir le logo 6 (voir en tête du compte rendu) : il est demandé à Philippe de proposer des variantes de couleurs (remplacement du noir au sol par du vert et du bleu, et de police de caractères (prendre les caractères du 3)).

5. Internet

- courriel : un changement d'adresse a été fait pour mieux correspondre à nos statuts et sécuriser les échanges de courriels :

soutien35.phytovictimes.triskalia@orange.fr est remplacé par victime.pesticide.ouest@ecosolidaire.fr

- la page Facebook est renommée : www.facebook.com/victimepesticide.ouest/

- site internet : Daniel R. présente le site Internet qu'il propose d'héberger sur son domaine « ecosolidaire.fr » : <http://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/>

- Sur la page d'accueil et suite à des échanges entre participants, la carte localisant les lieux d'intoxication des victimes de pesticides (proposée par Gilles) mériterait d'être ajustée et repositionnée dans la page dédiée aux témoignages. Yvette propose de la remplacer par la carte de France de Générations Futures qui rend mieux compte du phénomène de santé publique. Il faudra demander l'autorisation à Générations Futures.

- La page recensant les partenaires du Collectif devra faire l'objet d'une demande auprès de chaque partenaire, pour l'autorisation à apparaître sur notre site Internet. Une réciprocité pourrait être demandée pour que l'on apparaisse sur les sites des partenaires => Yvette va les contacter.

- Dans la page Médiathèque, il faudrait également s'assurer que le droit à l'image des personnes dans les photos et vidéos publiées, est respecté.

6. Plaquette de présentation du Collectif :

Celle-ci se présente sous la forme d'un recto-verso, pliable en 3 parties, avec bulletin d'adhésion détachable.

Chacun peut la diffuser autour de lui.

Date de prochaine réunion : 14 juin 2016 à 20h00 à l'espace Anita Conti, 10 rue du Trégor (en haut du bourg, près du cinéma l'Eveil et de l'ancien cimetière) à Betton.

Mardi 18 Juin

NOM	PRENOM	Tél.	mail	Commune
BEVENE	Jean François			RENNES
Hary	Daniel			Thouaine F.
TRAIERS	Marcelle			H.F.
LEPARCHAND	Odile			SEURAN
Thouaigne	Pierre			Melesse
ROZE	Daniel			BEIGNON
Thouaigne	Joselyne			
COHAN	Denis			
HOVITTE	Havie Jeanne			
Rouge	Denis			
ACQUHEUR	Javie			
HERVE	René			
PESNARD	Jacques			
CHEUREL	Dany.			
RICHOTTE	Brigitte			
Rayniguer	Yvette			
LE ROCH	Gilles			
BUSNEL	Henri			
LE QUÉTÉ	Pa Lopa			
PESNARD	Michel			MR